

Avis de constitution

SOCIETE « GREATEST GROUP » en abrégé « GG »

Siège Abidjan, Cocody, angre, Lot 3619, Ilot 293

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GREATEST GROUP » en abrégé « GG »

Objet : ARTICLE 3- OBJET

La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- LA FORMATION,
- LA CONSTRUCTION IMMOBILIERE,
- LA VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUES,
- LE NEGOCE,
- IMPORT-EXPORT,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, angré, Lot 3619, Ilot 293

Dirigeant(s) M NOMEL ANGE PARFAIT AGNERO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02644 du 30/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32614/GTCA/RC/2025 du 30/05/2025

